

AVIS DE DÉPÔT

Vu l'article R 421-9 du Code de l'Urbanisme

DP 069080 26 00002

Déposé le **12/01/2026**

Par **GREPINET Claire**

Pour un projet de

Création d'un local (~16,2 m²) en agglos avec isolation intérieure (laine de verre + placo), charpente traditionnelle 2 pans (pente 30%, débord 40 cm), tuiles terre cuite rouge vieilli, menuiseries alu blanc RAL 9016. Installation pergola bioclimatique alu blanc RAL 9016 (10x3 m) sur dalle existante. Remplacement identique tuiles maison existante (conforme PLU). Isolation extérieure (ITE 14 cm) avec finition REVLANE taloché gros 1.6, coloris PT50 (nuancier PAREXLANKO). Remplacement volets bois par volets roulants solaires blancs. Création fenêtre PVC blanc RAL 9016 (60x95 cm). Remplacement panneaux clôture bois par alu blanc RAL 9016 (dimensions identiques). Installation nouveaux panneaux clôture alu blanc RAL 9016. Remplacement/agrandissement portail par coulissant alu blanc RAL 9016 (400x180 cm). Création ouverture mur pour portillon alu blanc RAL 9016 (90x180 cm). Enduit murs clôture avec finition REVLANE taloché gros 1.6, coloris PT50. (SE REFERER au plan de masse pour les détails)

Sis à l'adresse

357 Rue Étienne Bourdin 69700 Échalas

Parcelle cadastrale

A 0484

Superficie du terrain

2580.00 m²

Surface de plancher créée

21.40 m²

Hauteur du projet

m

Nombre de logements

Affiché le

16/01/2026

Fait à Echalas, le 16/01/2026

